ASSEMBLEES GENERALES ANEG

Chinon le 31 Août 2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 31 août 2018 à 22 h 00 à l'institution "Les Fontenils" à Chinon après l'Assemblée Générale Extraordinaire.

1 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

1.1 Préambule :

D'abord merci à vous tous d'être là pour nos rencontres nationales sportives mais également à notre Assemblée Générale Ordinaire qui suit notre AG Extraordinaire qui nous a permis de débattre de notre mode électoral qui était contesté par certains et nous avons ainsi pu déterminé le fonctionnement pour l'avenir.

Afin d'honorer la mémoire de tous nos disparus, je vous demande d'observer une minute de silence.

Nos rencontres cette année se déroulent à SAUMUR suite à la candidature des trois SSA du Val de Loire (Tours, Nantes et Anjou Maine) accompagnées par leurs CMCAS respectives (Orléans, Tours, Anjou Maine et Berry Nivernais). Nous les remercions pour l'aide qu'elles nous ont apportée lors de nos préparatifs. Merci également à la Mairie de SAUMUR pour l'accueil qui nous a été réservé. J'espère que l'hébergement dans les locaux de l'institution "Les Fontenils" vous est agréable.

Merci de votre présence à :

- Monsieur FIANDINO, Président de la CMCAS de Marseille,
- Monsieur VANNET HOURLIER qui représentent la CMCAS Ardenne Aube Marne,
- Monsieur LUTARD qui représente la CMCAS de La Rochelle,
- Monsieur BULLOT qui représente la CMCAS Chartres Orléans et qui participe également aux rencontres en tant que membre ANEG,
- Monsieur TESTU, représentant notre cabinet comptable qui vous fera tout à l'heure un exposé sur le travail effectué afin de valider nos comptes.
- Le Président de la CCAS s'est excusé
- Le Président du Comité de Coordination des CMCAS s'est excusé

A ce propos permettez moi de vous exprimer mon désarroi et mon incompréhension, en effet d'après les tableaux en ma possession on compte 69 CMCAS en y incluant bien entendu les régies, j'ai donc invité l'ensemble des présidents. Comme vous le constatez, 4 CMCAS sont présentes aujourd'hui, 10 ont répondu négativement et 55 n'ont pas daigné répondre.

J'ai également invité les 23 directeurs de territoires, 7 on répondu par la négative 16 n'ont même pas daigné répondre.
Je ne comprends pas ce désintéressement à l'encontre de nos activités qui me semble-t-il ne laissent pas indifférent nos AD/OD lorsqu'ils ont l'occasion d'y participer. J'ai ouï dire par certains que s'ils ne pouvaient venir c'est qu'ils étaient occupés ailleurs auprès des bénéficiaires, parce que nous nous, nous sommes quoi ?

Alors ne sachant pas quoi dire je ne peux que remercier ceux qui ne sont pas venus ou qui n'ont même pas répondu et ainsi de nous avoir permis de faire des économies !
Pour terminer sur ce sujet ont été aussi invités :

- Les Président de Philat'eg et RCN'eg : pas de réponse,
- Les Présidents des différentes fédérations, seule la FFAM a répondu par la négative,
- Les Présidents des clubs support : 1 seul a répondu positivement (le club de Loudun),
- Nos anciens. Jean Louis PIZZO, Michel CRUETTE et Robert LEJEUNE. Malheureusement seul Michel m'a répondu en s'excusant de ne pouvoir être avec nous. D'ailleurs vous avez pu lire son message qui m'a permis de rappeler avec cette petite affiche leur rôle lors de la création de l'ANEG. Et si vous en êtes d'accord je voudrai que ces rencontres leur soit dédiées sans oublié tous ceux qu'ils ont su entraîner dans cette aventure.

1.2 Rapport Moral du Président :

Dans 7 mois je termine mon 5ème mandat. En me retournant, je m'aperçois du chemin parcouru depuis 2009 et du travail accompli avec les équipes dont j'ai eu l'honneur d'être le Président.
Comme je l'ai dit à Super Besse en 2009, nous nous étions fixés des objectifs, et je pense que nous avons réussi malgré le contexte de plus en plus stressant dans lequel nous évoluons.
J'avais énuméré les points suivants :

L'évolution du nombre d'adhérents :
Il reste stable à 944 adhérents en 2017.

L'évolution de nos activités (vous le verrez dans le détail avec le rapport des commissions) :
Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elles se maintiennent car nous constatons malgré tout une baisse, surtout au vol moteur, en effet ces activités n'ont plus l'attrait d'avant c'est ce que l'on constate lors de nos prestations, en Corse notamment et bien sur dans d'autres régions. Il ne faut pas s'en étonner, nous sommes dans une société de consommation où le vivre ensemble en toute convivialité n'est plus ou presque plus de mise. Mais je pense que le motif le plus important de cette défection est la baisse constante du pouvoir d'achat des ménages.

La venue de nouvelles disciplines :
Le para moteur, l'ascensionnel avec la mise au point du chariot en collaboration avec la FFP, du treuil adapté dans le fourgon fabriqué par les pratiquants.

L'évolution des structures (regroupement de SSA par exemple – projet d'évolution des structures de notre club) :

L'évolution de nos structures est à mon sens maintenant terminé dans la mesure où nous sommes restés sur le regroupement des SSA et le passage de certaines sous loi 1901 en fonction des organisations des CMCAS.

Les affiliations aux fédérations :
Pas de changement nous sommes toujours affiliés à toutes les fédérations.
Les contacts avec les fédérations restent en l'état c'est à dire ne sont pas suivis comme ils le devraient, les fédérations répondent négativement à notre invitation aux rencontres comme vous pouvez le constater. Je pense toujours que nous avons de ce côté pas mal de travail à faire pour améliorer nos relations. Mais je me pose la question, est ce qu'elles en ont envie ?

L'évolution de notre patrimoine (avion – ULM – para moteur) :
Il est de plus en plus difficile de faire évoluer notre patrimoine. Compte tenu de la baisse de notre dotation, mais comme je le disais en 2017 nous avons réussi à redresser la barre. Ceci implique une gestion plus rigoureuse parfois à l'encontre de nos principes et valeurs associatives (vente de matériel, augmentation des tarifs, recherche de partenariat hors de nos institutions etc.).

L'évolution de notre communication institutionnelle (dépliants, affiches, tryptiques, liaisons CCAS, etc.) :
On va dire que ça s'améliore un peu, mais nous ne comprenons toujours pas le sens de certaines parutions (exemple l'article sur notre jeune adhérente de Montpellier).
Revenons sur les moyens modernes qui sont beaucoup plus conviviaux (face book, you tub…..).Je l'ai écrit pourquoi pas ? Mais en parallèle essayons déjà de faire fonctionner notre site comme il se doit.

La gouvernance - nombre de réunions de nos instances :
Nous sommes restés dans une fréquence normale de réunions.

Mise en œuvre de projets :
La création de la plate forme sur l'institution d'Aimargues (Gard), est rendue aux oubliettes les contraintes budgétaires en sont venues à bout.

Le secrétariat administratif :
La situation à ce sujet est devenue pérenne. On s'adapte et il faut dire que ça ne marche pas trop mal malgré le travail supplémentaire que ça amène à notre secrétaire général, merci à lui.

Les difficultés budgétaires :
Vous les connaissez maintenant donc je n'en dirai pas plus. Christophe vous présentera un état des lieux complet. Monsieur TESTU vous fera un topo sur la validation de nos comptes 2015 et 2016.

La CCF :
La nouvelle équipe a pris ses fonction en 2017 elle prend ses marques.

L'accidentologie :
2017 RAS. Nous avons eu en conséquence une remise sur nos cotisations 2018. Malheureusement suite à l'incident de Pérouges on ne sait pas !

Assurances :
Comme indiqué ci-avant pas de changement remarquable. Dorénavant nous devrons prendre en compte de façon plus précise les valeurs de nos machines, afin de payer des cotisations calculées au prorata de leur valeur réelle.

Projet d'évolution de nos structures en concordance avec la transformation des activités sociales :
Pas de changement notoire si ce n'est les modifications de statuts que nous avons faites à notre AG de Super Besse et aujourd'hui.

Recensement utilisation et valorisation du patrimoine :
On peut considérer que cette opération est terminée car les comptes 2015 et 2016 sont validés. Malheureusement 2017 n'a pas pu l'être car nous n'avons pas pu fournir aux comptables la valeur des provisions qui aurait du être remontée en fonction des heures de vol effectuées. Mais ça ne saurait tarder.
Comme je l'ai précisé à Super Besse il était important que nous ayons une réflexion sur les deux points suivants :

- Le nombre d'heures réalisé par certaines machines,
- Le pourcentage d'heures réalisé par les pilotes ANEG.

Nous devions par le passé gérer les avions dans le cadre des prérogatives qui nous étaient imposées par l'octroi d'une partie du fond du 1%. Or je ne pense pas que nous soyons sous les même prérogatives car il ne faut pas se leurrer le fond du 1% n'existe plus, il s'est transformé en dotation aux œuvres sociales. D'ou une réduction drastique de notre dotation en matière de subvention et nous force donc à trouver des solutions à notre fonctionnement.
Je vous rappelle que les conventions de partenariat avec les clubs doivent fonctionner dans le cadre d'un partenariat équitable, en rapport avec le taux d'utilisation des avions par les pilotes ANEG mais avec la réalisation d'un nombre d'heures annuel convenable. Il doit en être de même pour les planeurs, les voiles et le matériel d'aéromodélisme. Mais la nouvelle donne nous amènera inexorablement vers un chamboulement.
D'autre part et malheureusement le matériel dérobé par certains démissionnaires à l'ANEG lors de la démission collective du vol libre ne sera pas récupéré. Je ne vais pas ouvrir encore une fois la polémique là-dessus, c'est comme ça ! Toutefois j'informe l'Assemblée Générale que n'ayant pu récupérer ce matériel, et qu'en cas d'accident le président de l'ANEG ne sera en aucune façon responsable.
Pour terminer sur le patrimoine je vous raconte l'histoire de l'achat de l'ULM à la SSA Languedoc par les Ulmistes de Nîmes …..

Les activités en général :
Je confirme ce que je vous ai dit à Super Besse, malgré toutes ces difficultés je crois que nous n'avons pas à rougir de notre bilan, nous avons prouvé notre capacité à surmonter nos problèmes financiers sans pour autant diminuer la qualité de nos actions envers les agents des IEG dans le cadre des activités au sein des CMCAS, CCAS et ANEG.
Dans leur rapport les Présidents d'activités vous en donneront un aperçu, et notre Trésorier vous apportera une analyse pertinente sur notre gestion.
Je ne vais donc pas faire de catastrophisme bien au contraire, depuis que je suis votre Président et sans dénigrer tout ce qui s'est passé avant, je constate qu'avec vous tous et avec les membres du CD nos activités ont perdurées.

Mais nous avons du pain sur la planche pour qu'elles continuent à évoluer, si ce n'est en quantité que ce soit au moins en qualité, et comme je le disais trouvons les bonnes solutions.

Pour terminer :

En ce moment de fête que sont nos rencontres, il n'est normalement pas de mise de faire, ni du catastrophisme, ni de la politique. Mais vous me permettrez toutefois de m'y risquer, une fois n'est pas coutume.

Je vais rester au sein de nos entreprises sachant qu'à l'extérieur ce n'est pas mieux. Il n'y a pas longtemps j'ai entendu à la télé que le prix du Kw en France n'était plus ce qu'il était, c'est-à-dire qu'à ce niveau là la France se situe maintenant au milieu du tableau alors que nous étions les champions des moins disant. Tout ça parce que les taxes ont augmenté de 40% en quelques années. A cela il faut ajouter la rémunération des actionnaires et j'en passe, et ce, sans augmentation des retraites depuis 3 ans et sans augmentation conséquente des salaires avec des ponctions tous azimuts (CSG, non remboursement de certains médicaments, le financement de nos œuvres sociales en berne etc…) est-ce que vous pensez que toutes ces mesures permettent une hausse du pouvoir d'achat ?

Où sont nos entreprises historiques qui permettaient à tous les agents EDF/GDF de travailler dans les meilleures conditions avec un avenir et un déroulement de carrière harmonieux pour ceux qui en avait l'ambition. Cette situation permettait aussi d'avoir un service public au top auprès des usagers qui la classait en tête des services publics.

L'autre jour j'entendais aussi à la télé l'ancien Président de la SNCF qui disait que sa meilleure réforme était qu'il avait transformé les usagers en clients. On voit ce que cela a donné à EDF/GDF.

Tout ça pour vous dire mais vous le savez, la casse de nos services publics est une catastrophe pour notre pays.

Et lorsque l'on regarde l'état de nos œuvres sociales c'est difficile de rester optimiste. Ce n'est pas avec l'octroi d'un chèque de 650 euros comme le préconisent certains que nos AD/OD pourront découvrir les joies des activités aéronautiques.

Alors je ne peux que vous dire une chose, battons nous, il est peut être encore temps. Et vous les adhérents de l'ANEG qui êtes proches des théories des fédérations qui sont contre notre club en ne votant pas nos subventions, dites votre désaccord avec leur décision rétrograde et anti sociale.

Conclusions

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure je ne suis pas pessimiste, réaliste peut être, mais je garde quand même l'espoir du réveil des consciences, c'est forcé ça ne peut qu'arriver !

En AG extraordinaire vous venez de vous exprimer sur le mode d'élection du Bureau Directeur, votre choix est souverain !

J'en profite pour vous annoncer que je ne serai pas candidat à la présidence aux prochaines élections c'est-à-dire en mars 2019, il est temps de laisser la place, 10 ans ce n'est quand même pas mal et à 78 ans je ne pense pas représenter l'avenir de l'ANEG.

Tout ce que je peux vous dire à l'instant est que, j'ai rencontré tout au long des ces années des gens intègres passionnés peut être un peut nerveux parfois (mais lorsque l'on est passionné je pense que c'est normal), et même si j'ai essuyé quelques tempêtes ce fut une mission de bénévolat extraordinaire et enrichissante pour l'esprit.

Je vous souhaite une bonne continuation des rencontres.

Vive l'ANEG et respect à nos anciens, ces visionnaires.

2 COMPTES RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

2.1 Aéromodélisme :

Voir le fichier associé :
"Activités aéromodélisme 2018-2019.pdf"

2.2 Parachutisme :

Voir le fichier associé :
"Activité parachutisme 2018-2019.pdf"

2.3 Vol à Voile :

Voir le fichier associé :
"Activité vol à voile 2018-2019.pdf"

2.4 Vol Libre - Paramoteur :

Voir le fichier associé :
"Activité Vol Libre - Para moteur 2018-2019.pdf"

2.5 Vol Moteur :

Voir le fichier associé :
"Activité Vol Moteur 2018-2019.pdf"

3 BILAN BUDGETAIRE 2018 - PREVISIONS 2019

3.1 Document :

Voir le fichier associé :
"Budget 2018-2019.pdf"

3.2 Commentaires du Président :

L'ensemble des bilans présentés le sont à septembre 2018.
Cette année la présentation du bilan budgétaire est faite par notre trésorier et sur sa demande avec l'appui de monsieur TESTU, représentant de notre cabinet comptable. Celui-ci a travaillé en étroite relation avec Christophe de façon à remettre en ordre les comptes de l'ANEG depuis 2015. Travail qui a payé puisque les comptes 2015 et2016 sont validés. Les comptes 2017 le seront d'ici fin 2018. Il semble que cette présentation ait fortement intéressé l'assemblée. Ceci ayant entraîné une fin d'assemblée tardive.

4 VOTES ET RESULTATS

Vote des différents rapports :

4.1 Rapport Moral :

- Votants : 788
- Exprimés : 689
- Abstentions : 99
- Nuls : 0
- Pour : 689
- Contre : 0

Adopté

4.2 Rapport Financier :

- Votants : 788
- Exprimés : 748
- Abstentions : 40
- Nuls : 0
- Pour : 718
- Contre : 30

Adopté

4.3 Contrôle Financier :

- Votants : 788
- Exprimés : 788
- Abstentions : 0
- Nuls : 0
- Pour : 788
- Contre : 0

Adopté

4.4 Aéromodélisme :

- Votants : 85
- Exprimés : 85
- Abstentions : 0
- Nuls : 0
- Pour : 85
- Contre : 0

Adopté

4.5 Parachutisme :

- Votants : 164
- Exprimés : 162
- Abstentions : 0
- Nuls : 2
- Pour : 162
- Contre : 0

Adopté

4.6 Vol à Voile :

- Votants : 121
- Exprimés : 118
- Abstentions : 0
- Nuls : 3
- Pour : 118
- Contre : 0

Adopté

4.7 Vol Libre - Paramoteur :

- Votants : 91
- Exprimés : 85
- Abstentions : 6
- Nuls : 0
- Pour : 85
- Contre : 0

Adopté

4.8 Vol Moteur - ULM :

- Votants : 328
- Exprimés : 324
- Abstentions : 0
- Nuls : 4
- Pour : 308
- Contre : 16

Adopté

Le 31 Août 2018 :

Le Président de l'ANEG

MAITREROBERT

Le Secrétaire Général de l'ANEG

RICHEZ Michel